



SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'eau a besoin de notre sagesse

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de
l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
B.P. 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0391/CF/2015

Nantes, le 9 septembre 2015

Vos réf. : Dossier n° 44-2015-00142

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de ZAC multi-sites « Le Clos des Fresches / La Gauterie » sur la commune du Landreau.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a émis un avis favorable sur ce projet lors de sa réunion du 8 septembre dernier.

Néanmoins, le bureau de la CLE souhaite que le pétitionnaire complète :

- Le suivi de la mesure compensatoire afin d'évaluer l'efficacité de l'alimentation de la zone humide créée par le cours d'eau restauré ;
- La partie dédiée à la gestion des eaux pluviales par un suivi de la qualité du rejet à la sortie des systèmes de noues qui seront créés sur chaque site afin de vérifier la compatibilité du rejet dans le milieu récepteur.

Le bureau de la CLE s'interroge également sur la qualité des sédiments qui seront extraits des anciennes lagunes ainsi que de leur devenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire